



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 89224

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes exprimées par le collège départemental des généralistes enseignants de Champagne-Ardenne relatives au devenir de la profession de médecin généraliste. En 2004, la réforme des études médicales a fait de la médecine générale une discipline à part entière, officialisée par un diplôme d'études spécialisées. Paradoxalement, la médecine générale n'attire pas les étudiants. En Champagne-Ardenne, 50 postes de médecine générale étaient programmés en 2004 : seuls 14 ont fait le choix de la médecine générale. En 2005, le CGECA attendait 91 étudiants : ils ne sont finalement que 16 internes. Sur 2 ans, ce n'est pas moins de 75 internes qui ne viendront pas dans la région. Lors de l'examen national de 2005, près d'un millier de postes d'internes en médecine générale n'a ainsi pas été pourvu. Pourtant la disparition des cabinets médicaux par départ à la retraite devrait s'accroître. Le CGECA déplore que les fonds alloués à la formation professionnelle des médecins généralistes viennent d'être diminués et que la création d'une section médecine générale au Conseil national des universités (CNU) ait été refusée ainsi que la titularisation de ses enseignants. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89224

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2979